



Enquête sur les requêtes adressées à l'Observatoire Régional des AP : Résultats provisoires

Prestation : Support to the finalization and operationalization of the BIOPAMA forms in support to the BIOPAMA Observatories of Protected Areas (Central and Western Africa)

Subvention : EuropeAid/132633/C/SER/multi

Livrable attendu : 1 formal contribution memo is shared about the formulation of the key conservation queries of the different categories of stakeholders.

Romain CALAQUE – Mai 2016

Table des matières :

Objectifs de cette analyse intermédiaire	2
Catégories d'acteurs ayant répondu.....	2
Centres d'intérêts des acteurs.....	3
Modalités d'échanges envisagées par les acteurs.....	5
Conclusions provisoires.....	6

Enquête soutenue par :





Objectifs de cette analyse intermédiaire

A partir des 160 réponses apportées à l'enquête sur un mois, les objectifs du présent document sont les suivants :

- 1) Identifier les lacunes de l'échantillon ayant répondu, pour tenter de les combler dans le mois qui vient.
- 2) Identifier les principales tendances des requêtes suggérées par les répondants.

Catégories d'acteurs ayant répondu

Parmi les acteurs se disant impliqués dans la gestion des AP (= 105, 66%)

- **Acteurs non-étatiques (59, 56%)** : 25 basés aux sièges d'organisations régionales et internationales (dont 13 conseillers et 9 gestionnaires), 13 aux sièges d'OSC nationales (dont 3 gestionnaires de projets) et 9 basés sur le terrain (dont 5 gestionnaires de projets et 3 chercheurs).
- **Acteurs étatiques (26, 25%)** : 16 basés dans des aires protégées (dont 11 managers et 3 techniciens ou gardes) et 5 basés au siège d'une autorité nationale chargée des aires protégées (capitales).
- **Bailleurs (6)** : dont 4 basés en Afrique Centrale.
- **Autres (14)** : beaucoup de consultants privés ou associatifs se sont mis dans cette rubrique, plutôt que parmi les acteurs non-étatiques.

Parmi les acteurs se disant riverains des AP (= 33, 20%)

- **Acteurs communautaires (12, 36%)** : 9 en association, 0 acteur coutumier.
- **Acteurs économiques (4, 12%)** : 4 forestiers (3 dans l'industrie et 1 artisan)
- **Acteurs déconcentrés ou décentralisés (2) et Autres (15, 45%)** : pas de précision (voir analyse infra).

Parmi les acteurs nationaux influençant les AP (21, 13%)

- 1 leader politique national (Haut fonctionnaire dans un ministère de l'agriculture)
- 1 journaliste de niveau national (de presse écrite)
- 1 leader économique national
- 18 ont répondu « autre », sans précision (voir analyse infra).



Centres d'intérêts des acteurs

Futures requêtes sur le contexte écologique

INTERESSES PLUTOT PAR LE STATUT ECOLOGIQUE DES AP (98, 61%), EN PARTICULIER :

- Présence/absence d'espèces et habitats remarquables (98/98) :
Liste rouge > Hot Spot de biodiversité > HVC dans les aires protégées
- Intégrité des habitats (91/98) :
Indice de dégradation des habitats dans les AP > Indice d'envahissement des habitats par espèces allogènes > Indices de pollution des habitats dans les AP
- Niveaux des populations (85/98) :
Grands mammifères > Espèces végétales > Oiseaux
- Autre (26/98) :
 - Cartes de distribution des espèces
 - Enjeux sanitaires
 - Très nombreuses réponses sortant du contexte écologique, donc anticipant les questions suivantes.

INTERESSES PLUTOT PAR L'IMPACT DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES SUR LES AP (61, 38%) :

- Atténuation des CC via les AP : 36 personnes, soit 59%
- Adaptation des AP au CC : 23 personnes, soit 37%

Futures requêtes sur le contexte humain des AP

INTERESSES PLUTOT PAR GOUVERNANCE DES AP (144, 90%), EN PARTICULIER :

Indice de participation des riverains dans la gestion des AP > transparence du contexte et efficacité de gestion des AP > Catégorie UICN de gouvernance des AP

INTERESSES PLUTOT PAR STATUT JURIDIQUE (9, 5%), EN PARTICULIER :

Textes relatifs aux agences nationales > à la création des AP > au personnels des AP.

INTERESSES PLUTOT PAR CONTEXTE JURIDICTIONNEL (6, 4%), EN PARTICULIER :

Chefferies et cantons liés aux AP > Juridictions internationales (complexes transfrontaliers) > Communes liées aux AP

Futures requêtes sur la gestion technique des AP

INTERESSES PAR LA GESTION DE L'ENVIRONNEMENT SOCIO-CULTUREL & ECONOMIQUE (49, 30%), EN PARTICULIER :

- Indice de conflictualité entre AP et communautés riveraines :
Conflits d'usages coutumiers = conflits d'usage fonciers > conflits hommes-faune
- Indice de coopération entre AP et riverains :
Contribution des AP au développement communautaire riverain >> indice de participation des riverains à la protection de l'AP > indice d'efficacité des dispositifs de concertation
- Indice de conflictualité entre AP et industries riveraines :
Agro-industrie > foresterie >> mines

Enquête soutenue par :





- Autres indices d'impacts :
sur le prestige, sur les autochtones, sur le pastoralisme,

INTERESSES PLUTOT PAR LA PROTECTION (42, 26%), EN PARTICULIER :

- Surveillance des prélèvements illégaux d'animaux et de plantes :
Indices SMART > Indices « DISTANCE » de signes de braconnage
- Surveillance des dégradations illégales des habitats :
Indices de foresterie illégale > indices de mines illégales > indices d'agriculture illégale
- Efforts de protection :
Indice SMART > ratio budget-protection/ha > ratio écogardes/ha
- Résultats de la protection :
Nombre de condamnations judiciaires > Nombre de saisies > Nombre de PV

INTERESSES PLUTOT PAR LES SERVICES ECO-SYSTEMIQUES (41, 25%), EN PARTICULIER :

Les services climatiques > les services touristiques > les ressources alimentaires

INTERESSES PLUTOT PAR LE MONITORING & RECHERCHE (27, 17%), EN PARTICULIER :

L'existence formelle d'équipe de monitoring biologique > les partenariats AP/instituts de sciences naturelles > l'existence formelle d'équipe de monitoring socio-économique

Futures requêtes sur la Gestion administrative et financière des AP

INTERESSES PLUTOT PAR LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (RH) ET DE LA LOGISTIQUE (79, 50%), EN PARTICULIER :

- AP certifiée par la Liste Verte de UICN (100%)
- Personnel opérationnels (73/79) :
Intérêt pour personnel de protection > de monitoring biologique > de médiation socio-économique
- Infrastructures dans les AP (68/79) :
Intérêt pour routes/pistes > bureaux/hébergements > sites touristiques aménagés
- Gros équipements (62/79) :
Intérêt pour véhicules terrestres > production d'énergie / antennes satellites
- Personnels de support (52/79) :
Intérêt pour nombre de chauffeurs > comptables > secrétaires

INTERESSES PLUTOT PAR LA GESTION DES FINANCEMENTS (78, 50%), EN PARTICULIER :

- Autofinancement, tourisme (51/78)
- Financements par bailleurs internationaux institutionnels (44/78) et privés (30/78)
- Financements étatiques (28/78)

Echelle géographique visée pour les futures requêtes :

- Echelle de la région Afrique Centrale (61, 38%)
- Echelle d'une aire protégée en particulier (31, 19%) : à 93% des AP terrestres
- Echelle d'un réseau national d'aires protégées (30, 19%)
- Echelle mondiale (20, 12%)

Enquête soutenue par :





- Echelle d'un territoire (ou landscape) en Afrique Centrale (17, 10%) : intérêt pour une AP et les concessions économiques riveraines > pour plusieurs AP dans un seul pays > pour un complexe transfrontalier d'AP.

Modalités d'échanges envisagées par les acteurs

Fréquence des réponses recherchées :

Les alertes (88/158) > les news hebdomadaires ou mensuelles (60/158) > les news trimestrielles ou annuelles (57/158) > les publications ponctuelles.

Modalités de communication :

LANGAGE

- Formulation des requêtes : en Français à 85% > en Anglais à 10%
- Lecture des réponses de l'Observatoire : si nécessaire en Anglais 59% > obligatoirement en langue maternelle (Français majoritairement) à 41%.

OUTILS

- Soumission des requêtes : par emails (143/159) > sur internet (91/159)
- Réponses attendues de l'Observatoire : à l'intérieur d'un email (110/159) > en attachement à un email (74/159) > lu en direct sur internet (57/159)

Enquête soutenue par :





Conclusions provisoires

Intérêt pour le processus « Observatoire régional des aires protégées »

Personnes intéressées : sur les 159 personnes étant allées au bout du questionnaires (ce qui est un nombre remarquablement élevé), 125 (83%) ont manifesté leur intérêt pour connaître la suite du processus, dont 119 appartenait à des organisations formelles (dont 67 ont des sites web).

Pays : sur 159 répondant, 132 sont actifs dans un pays de la région ou des environs, dont 47% en RDC, 40% au Cameroun, 26% au Congo, 22% au Gabon et 13% en RCA (moins de 10% pour les autres pays).

On constate que la somme est supérieure à 100% : une proportion très significative des acteurs ayant répondu est donc active dans plusieurs pays simultanément.

113 personnes ont indiqué leur pays d'origine : 80% sont natives d'Afrique Centrale et 22 personnes ne sont pas originaires de la région (11 de France, 4 de Belgique, 2 des USA, 1 des Pays-Bas, 1 du Canada, 1 de Suisse, 1 du Portugal et 1 d'Espagne).

Biais de compréhension de l'enquête à corriger

Si on considère que les réponses « autres » indiquent que les propositions faites par les enquêteurs sont inadaptées ou non comprises, alors la première question de l'enquête, qui visait à catégoriser les acteurs acceptant de répondre, semble avoir posé un problème, surtout aux répondants n'intervenant pas directement dans la gestion des AP :

- 1^{ère} catégorie (acteurs de la gestion des AP) : de nombreux consultants se sont placés dans la catégorie « autre » plutôt que dans la catégorie « non étatiques » (où une rubrique était pourtant prévue à cet effet) ;
- 2^{ème} catégorie (riverains des AP) : la majorité des acteurs riverains des AP ont répondu « autre » ;
- 3^{ème} catégorie (décideurs et leaders ayant une influence « à distance » sur les AP) : la très grande majorité des répondants s'étant placé dans cette grande catégorie, ont ensuite choisi « autre » comme sous-catégorie.

=> Il semble qu'un grand nombre d'acteurs ayant une influence sur les AP d'Afrique Centrale qu'ils jugent (a) trop ponctuelle pour être incluse dans la 1^{ère} catégorie ou (b) depuis une base trop éloignée de la région pour entrer dans la 2^{ème} catégorie, se sont mis dans la 3^{ème} catégorie, mais sans pouvoir adopter l'une des sous-catégories proposées : on peut penser aux personnes travaillant au siège de bailleurs, aux ONG occidentales n'intervenant que ponctuellement auprès d'OSC de la région, ou aux étudiants.

Cette imprécision devrait être partiellement levée après l'examen du fichier EXCELL, au moins pour les répondants qui ont indiqué, en plus de leur email, leur organisation de rattachement (voir infra).



Biais d'échantillonnage à corriger

A partir des effectifs des 3 grandes catégories proposées et surtout des sous-catégories différentes de « autre », on peut souligner ce qui suit :

- 1^{ère} catégorie (acteurs de la gestion des AP) :
Un premier biais de représentativité peut être soupçonné entre les sous-catégories étatiques et non-étatique : en effet, les acteurs étatiques sont moins nombreux à avoir répondu que les acteurs non-étatiques, alors qu'ils ne sont probablement pas moins nombreux dans la réalité.
Il semble ensuite qu'il y ait un biais de représentativité à l'intérieur de la sous-catégorie des acteurs étatiques : en effet, il y a seulement 5 acteurs étatiques basés aux sièges des administrations centrales chargée des AP contre 16 acteurs étatiques sur le terrain, ce qui est peut-être représentatif pour les personnels d'exécution, mais pas pour les cadres.
- 2^{ème} catégorie (riverains des AP) :
Si on part du principe qu'il y a au moins autant de monde autour des AP que dans les AP (!), alors on peut souhaiter disposer de quasiment autant de réponse en catégorie 2 qu'en catégorie 1 : ce qui supposerait d'ajouter au moins 60 répondants supplémentaires dans cette catégorie.
Par ailleurs, quelques biais de représentativité peuvent être soupçonnés dans chacune des sous-catégories : (a) chez les acteurs communautaires, il n'y a pas de représentants des autorités coutumières, (b) chez les acteurs économiques, on ne trouve pas de représentants des agriculteurs ni des miniers (industriels ou artisanaux) et (c) chez les déconcentrés/décentralisés, il y a trop peu de réponses notamment en terme d'élus.
Cela dit, il faut souligner une nouvelle fois ici qu'il y a beaucoup d'acteurs ayant répondu « autre » dans cette catégorie, qu'il faudra tenter de re-catégoriser (ou recontacter) pour améliorer l'échantillonnage.
- 3^{ème} catégorie (décideurs et leaders ayant une influence « à distance » sur les AP) :
avec 85% des répondants de la catégories 3 ayant choisi comme sous-catégorie « autre », on ne peut pas véritablement analyser ce sous-échantillon et il est donc nécessaire d'entrer dans le détails des organisations de ces répondants pour voir si ils peuvent être re-catégorisés.
Par ailleurs, augmenter la proportion de catégories 3 au regard de la catégorie 1 pourrait fournir des perspectives nouvelles sur la perception des AP dans les capitales de la région – où se trouvent la quasi totalité des décideurs ayant *in fine* une influence décisive sur l'avenir des AP à moyen et long terme.

Il faut encore souligner qu'une grande partie des acteurs pour l'instant masqués dans les sous-catégories « autres » pourront être redistribuées dans les catégories et sous-catégories existantes, dès lors que les enquêteurs pourront se plonger (via le fichier EXCELL) dans les données personnelles laissées par ces personnes à la fin de l'enquête (= nom de leurs organisations etc.).



Résultats provisoires sur les principales requêtes émergentes

Quand l'enquête sera clôturée, dans approximativement un mois, il sera possible d'entrer dans tous les détails et en particulier d'évaluer si des corrélations spécifiques existent entre certaines catégories d'acteurs et certaines attentes à l'égard de l'Observatoire.

En attendant, sans faire de distinction entre catégories de répondants, on peut constater qu'ils envisagent d'interroger le futur Observatoire régional en priorité sur :

- l'évolution temporelle de la présence (et si possible des effectifs) des populations animales et végétales remarquables d'une part, l'évolution de l'intégrité des habitats d'autre part, et dans une moindre mesure, le rôle des aires protégées dans l'atténuation des changements climatiques ;
- la participation des riverains dans la gestion des AP d'abord, la transparence de l'efficacité de gestion ensuite ;
- à parts quasi égales, la gestion des conflits/partenariats entre AP et communautés riveraines d'une part, la surveillance et la protection des AP d'autre part et le suivi et la valorisation des services écosystémiques enfin ;
- à parts égales, le niveau de qualité de gestion des AP d'une part (notamment à travers les certificats et les niveaux d'investissements) et la nature du financement des AP d'autre part (notamment les financements touristiques et internationaux) ;
- les analyses comparatives à l'échelle de la région en premier, puis à égalité, les analyses au niveau des AP et des réseaux nationaux.

En terme de modalités d'échange entre les usagers et le futur Observatoire des aires protégées en Afrique Centrale, les répondants entendent demander au futur Observatoire régional :

- des alertes surtout, des news régulières ensuite (versus des publications ponctuelles) ;
- des échanges en Français surtout, des réponses en Anglais si nécessaire ;
- des échanges par emails en priorité, via un site internet si nécessaire.